

L'OCP demeurera le partenaire principal de l'ONCF

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 15-01-2009 19:13:53

L'Office Chérifien des Phosphates (OCP) demeurera toujours le partenaire principal de l'Office national des chemins de fer (ONCF), et ce, malgré sa décision de recourir aux pipelines pour le transport des phosphates, a assuré le ministre de l'Équipement et des transports, M. Karim Ghellab.

Le ministre, qui s'exprimait mercredi lors d'un point de presse à l'issue des travaux de la session ordinaire du Conseil d'administration de l'ONCF, tenus à bord d'un train reliant Rabat à Marrakech, a estimé que la décision de l'OCP, prise "en commun accord avec toutes les parties concernées", "est une décision politique et stratégique qui sert l'orientation économique du pays".

Soulignant que ce changement "ne sera pas mis en œuvre dès demain", M. Ghellab a fait savoir qu'il s'agit d'une stratégie qui s'inscrit dans le long terme et accompagne les transformations logistiques au sein de l'OCP.

L'office Chérifien demeurera toujours le partenaire principal de l'ONCF, et cette décision se veut une "mutation qui touche les méthodes et les formes de transport, et qui concerne les outils logistiques utilisés", a souligné le ministre.

Cette décision, a-t-il noté, a été prise en concertation entre l'OCP, l'ONCF et le ministère de l'Énergie et des Mines, ajoutant qu'un comité tripartite s'attèle actuellement à l'examen de cette vision stratégique afin d'élaborer les programmes adéquats pour mener à bien le nouveau partenariat.

Le ministre a, en outre, tenu à souligner que cette mutation ne résulte pas d'une crise interne au niveau de l'OCP, ni d'un fléchissement de la demande mondiale sur les phosphates, mais émane d'une volonté de doubler le chiffre d'affaires de l'office.

"On n'est pas en train de gérer une crise, mais une croissance", a-t-il insisté, assurant que le gouvernement et l'ONCF accompagneront l'OCP dans ce changement pour le bien de l'économie du pays.

Evoquant les répercussions de ce désengagement sur le chiffre d'affaires de l'ONCF, M. Ghellab a indiqué qu'il n'occasionnera aucun déséquilibre dans le fonctionnement de ce dernier, car, a-t-il dit, "l'ONCF possède les équilibres financiers nécessaires pour sa continuation normale et sans difficultés".

Dans ce sens, le Directeur général de l'ONCF, M. Mohamed Rabie Khlie a expliqué que le transport des phosphates par l'ONCF a reculé de 10 pc, ce qui représente quelque 150 millions de Dirhams.

Cependant, a-t-il ajouté, l'ONCF a pu récupérer une partie de ce manque à gagner grâce à l'évolution du nombre des passagers (près de 27,7 millions en 2008), et partant, cette régression ne représentera qu'un recul de 3 pc du chiffre d'affaires global de l'ONCF, manque que l'office oeuvrera à surmonter au cours de l'année prochaine.

MAP